

Biodiversité et nouvelle PAC

2 avril 2013

Un récent article de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) propose un **nouvel éclairage sur la prise en compte de la biodiversité dans la réforme en cours de la Politique agricole commune**. Dans ce domaine, le débat est partagé entre les acteurs mettant en avant le rôle positif du découplage des aides et de la conditionnalité, et ceux invoquant la nécessité d'instruments bien plus ciblés pour atteindre des résultats tangibles. Cette analyse critique ne peut toutefois s'affranchir, selon les auteurs, d'un examen plus large du contexte socio-économique dans lequel un signal politique est donné aux acteurs du monde agricole, prenant en compte en particulier les prix agricoles, la structure du secteur, etc.

L'étude adopte donc une **approche holistique historique** pour décrire les transformations ayant affecté l'agriculture européenne à l'échelle de 10 grands systèmes agraires et au cours de trois périodes : 1960-1992, 1992-2007 et 2007-2013.

Conservation de la biodiversité et agriculture sont indissociables en Europe : des siècles d'activité et de pratiques agricoles ont favorisé puis maintenu une importante diversité d'espèces sauvages, dans un lent processus de co-évolution. Cette relation ne se rencontre toutefois qu'au sein de systèmes agraires où l'usage très extensif d'une part importante des terres, par le pâturage, maintient une végétation semi-naturelle (*saltus*), tout en assurant un transfert de fertilité vers les cultures (*ager*), par les déplacements du bétail.

Alors que ce type d'agriculture était majoritaire dans les années 1960, l'analyse historique montre que les transformations visant à augmenter la productivité du secteur ont conduit à une intensification de l'usage de ces espaces ou à leur abandon. L'industrialisation croissante de la chaîne agro-alimentaire a en effet mis en concurrence les modes d'agriculture européens, favorisant les structures de grande taille, à très forte intensité capitaliste et dégageant d'importants volumes de production.

Selon les auteurs, l'héritage de cette période est toujours très prégnant dans la politique actuelle. Si le découplage rend les aides du premier pilier « neutres » dans les décisions de l'agriculteur, la plus grande part des soutiens bénéficie toujours aux exploitations les plus productives misant sur des stratégies « coût-volume » pour alimenter l'aval de la filière. Le paradigme d'efficacité de l'usage des ressources, dorénavant porté par le mot d'ordre « produire autant avec moins », ne suffira pas à préserver ou restaurer les espaces agricoles favorables à la biodiversité. Pour les auteurs, l'intégration de cet enjeu à la politique agricole commune devra passer par des dispositifs bien plus « ciselés », spécifiquement ciblés sur certains systèmes agricoles, mais également par une réflexion plus large sur l'organisation de la chaîne agro-alimentaire et une approche plus large de l'innovation..

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : [IDDRI](#)